

	Coût taxes incluses
1) Frais de délivrance du permis	44 \$
2) Frais d'obstruction (largeur depuis la bordure du trottoir)	
a) Réseau local (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)	Coût par jour
largeur totale : moins de 3 mètres	40 \$
de 3 à 6 mètres	113 \$
de 6 à 9 mètres	274 \$
de 9 à 12 mètres	435 \$
supplément pour fermeture de rue	167 \$
supplément pour fermeture de ruelle	40 \$
b) Réseau artériel (Ville de Montréal)	Coût par jour
largeur totale : moins de 3 mètres	86 \$
de 3 et 6 mètres	283 \$
de 6 et 9 mètres	644 \$
de 9 et 12 mètres	1022 \$
supplément pour fermeture de rue	386 \$
3) Frais d'occupation (superficie occupée)	Coût par jour
arrière du trottoir, surface non pavée ou ruelle	50 \$
moins de 50 m ²	60 \$
de 50 m ² à 100 m ²	75 \$
de 100 m ² à 300 m ²	75 \$
	+ 1,31 \$ / m ² supérieur à 100 m ²
plus de 300 m ²	378 \$
	+ 1,56\$ / m ² supérieur à 300 m ²
4) Frais de stationnement	Coût par jour
place avec ou sans parcomètre	39 \$
supplément pour perte de revenus à Stationnement Montréal	12 \$ / parcomètre
5) Autres frais	Coût fixe
enlèvement du 1er parcomètre ou panonceau	144 \$
enlèvement de chaque tige supplémentaire	85 \$
pose d'une housse sur un 1er parcomètre	46 \$
pose d'une housse sur un 1er panonceau	47 \$
pour chaque housse supplémentaire	6 \$
enlèvement de borne de paiement	309 \$
ouverture du dossier et étude du parcours d'un véhicule hors normes	152 \$